



ACCORD DE ROUEN POUR LE CLIMAT POURQUOI ET COMMENT S'ENGAGER











ÉDITO

Un an après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, approuvé dans le cadre de la COP21, La Métropole Rouen Normandie s'inscrit dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C, en définissant une politique « Climat - Air - Énergie » ambitieuse.

Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et à travers ses compétences, qui devront être exemplaires, la Métropole fait le choix d'être l'animatrice de la dynamique territoriale nécessaire pour atteindre ces objectifs.

Cette COP21 locale doit fédérer les acteurs économiques et institutionnels du territoire, les citoyens et les communes pour construire leur propre engagement, dont l'ensemble pour le climat prendra la forme fin 2018 d'un « Accord de Rouen pour le climat ».

La Métropole invite chacun à prendre sa part de responsabilité et à s'investir dans ce projet. Elle met en place des outils visant à accompagner les démarches individuelles et collectives: l'Atelier et la plateforme internet www.notrecop21.fr en sont les premiers.

C'est avec vous que la Métropole s'engage.

Au quotidien, chacun peut adopter des éco-gestes et prendre des initiatives simples en famille, sur son lieu de travail, au sein de son association, participant ainsi à cette démarche collective, qui aboutira à la signature de cet Accord de Rouen à la fin de l'année.

Frédéric Sanchez

Président de la Métropole Rouen Normandie

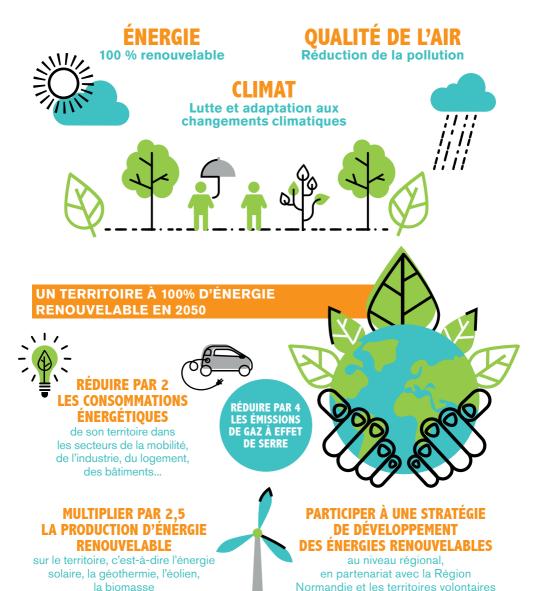
Cyrille Moreau

Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie chargé de l'environnement



LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE S'ENGAGE

La Métropole s'engage avec son **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, véritable outil local de la transition énergétique et écologique en trois volets :



ET VOUS?

AU QUOTIDIEN, CHAQUE CITOYEN ÉMET DES GAZ À EFFET DE SERRE





27 % pour se déplacer



16 % pour se nourri



30 %
pour ses autres achats
et son usage de services
publics et privés

MAIS AUSSI LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Le secteur industriel et de l'énergie constitue la première source d'émission de gaz à effet de serre (35%), suivi des transports (26%), du résidentiel (18%), des activités tertiaires (12%) et de l'agriculture-nature (8%).



> Des experts locaux s'engagent

Un groupe d'experts, notre GIEC* local, nourrira la COP21 de la Métropole dans l'élaboration de son ambition climatique en partageant ses connaissances scientifiques et techniques sur les changements climatiques.



> Le label « COP21 - Je m'engage pour le climat »

Les citoyens, les collectifs et les entreprises peuvent, pour toutes leurs initiatives, solliciter le label de la Métropole « COP21 - Je m'engage pour le climat ».

Le label pourra s'appliquer à :

- leurs événements ponctuels (expositions, concerts, projections, débats, etc.)
- POUR LE CLIMAT aux actions de sensibilisation des acteurs locaux





UN LIEU DÉDIÉ : L'ATELIER DE LA COP21



> L'Atelier de la COP21 : un lieu pour agir, échanger, s'informer

Citoyen, entreprise, association, l'Atelier est votre lieu!

Pour permettre à chacun de s'informer sur la COP21 locale, de comprendre les enjeux du réchauffement climatique et de définir notre engagement collectif pour le climat, l'Atelier de la COP21 de la Métropole est le lieu :

- Des expositions toutes l'année : éco gestes à la maison, alimentation, mobilité, énergie, consommation...
- Des animations et ateliers ludiques pour tous, à faire en famille ou entres amis.
- Des mini-conférences et des soirées-débats pour approfondir vos connaissances, votre engagement en faveur de la protection de l'environnement et de la lutte contre le réchauffement climatique.
- Ou tout simplement pour échanger, se rencontrer, agir.

> Un lieu d'accueil

Possibilité de réserver gratuitement une ou deux salles pour des animations ou des réunions.

LA NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE WWW.NOTRECOP21.FR



> La nouvelle plateforme numérique www.notrecop21.fr

À votre disposition pour s'informer de l'actualité de la COP21 de Rouen et officialiser votre engagement personnel

- Une plateforme numérique dédiée, consultable sur ordinateur et smartphone
- Une mine d'informations pour les citoyens, les associations, les entreprises, les communes
- Un outil pour s'engager individuellement ou collectivement
- Une carte interactive du territoire avec les initiatives portées localement pour s'engager ou consommer près de chez soi : déchets, alimentation, mobilité, énergie...



POUR POSER UNE QUESTION ET NOUS REJOINDRE

Rendez-vous à l'Atelier MARDI-VENDREDI

☼11H-13H ET 14H-19H €

SAMEDI

ॐ11H-19H **€**

Contactez l'Atelier

cop21@metropole-rouen-normandie.fr 02 76 30 30 21

Se rendre à l'Atelier

66, rue du Général Giraud, Rouen Métro, TEOR 1-2-3 et Cy'clic : station Théâtre des Arts

www.notrecop21.fr

